

MATIÈRES.

tion du charbon à Ottawa, et règle les prix de vente en détail aux citoyens—méthode d'opérations expliquée—actionnaires, directeurs—prix de vente du charbon réglés par ces directeurs, ou par la Cie de Voiturage, 183, 186, 191. Profits, dividendes sur un capital supposé, payés à même le fonds à partager, 185, 189. Profits payés à divers commerçants, non membres, pour les ventes de l'an dernier—quantité de charbon manipulé, 184, 185, 186, 188. Dividendes sur le capital, aux actionnaires qui ne sont pas dans le commerce, 184, 185, 189. Quantité vendue et profits de la Cie de Voiturage, 185, 190, 191. Coût d'importation du charbon, 187. Capital de la Cie de Voiturage—profits nets après déduction des charges contre le fonds à partager—pourcentage de profit sur le capital, 188, 189. Importations faites individuellement—soumissions individuelles aussi, mais prix fixés par les directeurs, 192. Rappelé, 199.

W. H. Easton, MARCHAND DE CHARBON, OTTAWA - - - 192-199

La coalition a fait hausser le prix du charbon, 192, 194, 195. Elle intervient pour empêcher les autres importateurs d'avoir du charbon, 193, 196, 197. Résultats de l'intervention de la coalition dans le commerce du témoin—différence des prix de vente de la coalition et des marchands indépendants, 193, 194, 198. Coût d'importation du charbon mou, à grille, le 1er janvier, 1888, et prix de vente de la coalition, 194. Importation aussi peu coûteuse pour Ottawa que pour Kingston—différence dans les prix de détail contre Ottawa, 197, 198. Sollicitation pour entrer dans la coalition d'Ottawa, afin de tenir les prix, 198.

George F. Thompson, COMMERÇANT DE CHARBON, OTTAWA - - - 200-210

Affilié comme commerçant à la Cie de Voiturage d'Ottawa—avantage personnel d'une telle forme d'association, 200. Les exportateurs américains favorisent la coalition en Canada, et ont formé une coalition entre eux, 203. Les agents américains rapportent à leur Cies les commerçants qui refusent de se joindre aux coalitions locales, 204. Profits du témoin pour l'année 1887-88, 205, 206. Prix d'importation en 1887, à diverses dates, par grosse tonne—en déduisant un huitième, ou à la petite tonne telle que vendue en détail, 206, 207. Profits personnels sur la vente en détail, 210.

Thomas McConnell, MARCHAND DE CHARBON, DE TORONTO - - - 210-220

La Bourse du Charbon de Toronto intrigue contre le témoin aux Etats-Unis, 211, 214. Forcé d'entrer dans l'association de Toronto—la coalition arrête son approvisionnement de charbon, et le force à abandonner des contrats à grande perte pour lui, 211, 215. Raisons données par les agents américains de Buffalo pour cesser de l'approvisionner—pour rompre leur engagement, 212, 213. Convention brisée après avoir été faite—une perte sérieuse, 213, 214. Déclaration statutaire, objection à la—une amende, 214, 215. Coopération et action conjointe des coalitions de marchands de charbon des deux côtés de la ligue, 210, 212, 214, 215, 216, 218, 219. Comment le témoin a réussi à obtenir des contrats en dehors de la coalition, 216. Détails sur les contrats annulés—coût de l'importation à remplir—prix de livraison, par contrats—perte pour le contracteur par telle annulation de contrat, 216, 217. Coût du charbon importé en hiver, et prix de détail à Toronto—exclu du commerce, 217, 218. Puni pour avoir vendu du charbon à une personne qui n'appartenait pas à la coalition—promoteurs de la coalition locale, membres de la coalition américaine en même temps—pression exercée—profits retirés par les importateurs sur la vente des contrats—la coalition rend le charbon plus cher pour les pratiques, 218, 219, 220. La coalition qui ne s'occupait que de l'antracite s'étend maintenant au charbon bitumineux, 220.